

**L'Association régionale pour l'amélioration des conditions de travail Hauts-de-France, issue de la fusion des Aract Picardie et Nord-Pas-De-calais au 1er janvier 2017 est une structure paritaire administrée par les partenaires sociaux (CGPME, MEDEF, UPAR, CFDT, CFE- CGC, CFTC, CGT, CGT-FO).**

L'Aract est ancrée sur les territoires et dans des partenariats variés (partenaires sociaux, OPCA, Universités, CCI, CARSAT, AGEFIPH, Mutuelles, Pôles de compétitivité,...). Elle occupe une place originale qui permet, par des actions concrètes, de contribuer au développement économique et social des entreprises et des territoires.

### **Des missions et des modes d'action au service des entreprises et des territoires**

1. L'Aract **contribue, à partir de ses compétences, au développement d'innovations en entreprises** permettant d'améliorer à la fois les conditions de travail des salariés et l'efficacité globale des entreprises et des organisations.

2. Elle **expérimente puis capitalise et transfère** des méthodes novatrices de changement technologique, organisationnel et social améliorant les conditions de travail et la performance,

3. Ses **compétences portent sur les conditions de travail dans toutes leurs dimensions** : management du travail, conduite de projet d'investissement, prévention des risques professionnels organisation du travail, maintien et développement des compétences des salariés, parcours professionnels.

L'Aract est en capacité d'élaborer des offres de services répondant aux besoins des entreprises, des partenaires sociaux et des institutions régionales. Cette offre s'appuie systématiquement sur le **dialogue social et le travail** (conditions de réalisation du travail).

### **L'Aract inscrite dans le paysage régional**

L'activité de l'Aract contribue à anticiper les conséquences des mutations économiques du point de vue de ses impacts sur les conditions de travail et son organisation. Elle s'inscrit dans les politiques de développement des territoires, notamment sur le volet de la création d'emploi de qualité dans le cadre de démarches de développement durable. Elle contribue également au maintien dans l'emploi et au développement des compétences tout au long de la vie.

L'intervention en entreprises, l'expertise, l'animation d'acteurs territoriaux, la conduite de projet réunissant des acteurs sociaux sont des **modes d'actions** qui s'inscrivent dans la mise en œuvre de politiques régionales.

**Des méthodes centrées sur la conception par simulation, l'analyse de l'activité et la mobilisation des acteurs du dialogue social selon trois piliers :**

- sur le fond, c'est l'organisation du travail qui est un facteur déterminant pour que le travail et l'emploi puissent être de qualité
- sur la méthode, l'implication des acteurs du dialogue social est une condition de réussite du changement, dans tous les projets en entreprise comme sur les territoires
- un postulat de résultat selon lequel la performance des organisations et le développement des personnes se construisent en synergie.

### **Une équipe pluridisciplinaire**

L'équipe est composée de professionnels au service de l'accompagnement du changement en entreprises.

La pluralité des formations et expériences permet de construire des complémentarités au service de l'innovation sociale.

## Un réseau national : Anact-Aract

L'Aract fait partie du réseau Anact-Aract (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de travail) qui développe un **paritarisme** de projets, propose et diffuse des démarches, méthodes et outils issus des retours d'expérience de projets pilotes conduits avec tous les acteurs de l'entreprise permettant d'améliorer les conditions de travail et la performance, en agissant notamment sur l'organisation du travail.



## Notre offre de service

### > Conseil court

Vous avez une question, un problème à résoudre.

L'Aract Hauts-de-France vous rencontre, analyse votre demande, vous informe et vous oriente vers un spécialiste si nécessaire.

### > Diagnostic

Vous avez un projet ou vous rencontrez une difficulté dans votre entreprise et vous avez besoin d'y voir plus clair : l'Aract Hauts-de-France réalise un état des lieux et vous propose des pistes d'actions.

Vous êtes une entreprise, une collectivité ou une association, nous répondons à vos demandes sur toutes les thématiques que nous abordons :

- changement organisationnel et technique
- prévention des risques
- sécurisation des parcours professionnels
- mutation du travail...

### > Accompagnement de projet

Vous engagez un projet de changement dans votre entreprise qui aura des incidences sur l'organisation et les conditions de travail.

Les chargé(e)s de mission de l'Aract Hauts-de-France vous accompagnent dans le déroulement de votre projet en assistance à la maîtrise d'ouvrage ou bien en maîtrise d'œuvre

sous certaines conditions.

L'Aract peut vous accompagner tout au long de votre démarche d'amélioration des conditions de travail :

- aide à la mise en place des solutions
- animation de groupes de travail internes
- construction collective d'indicateurs.

### > Formation

L'Aract développe de nouvelles modalités de diffusion de la connaissance via la formation en développant son offre auprès des TPE, PME, associations et structures de moins de 250 salariés.

Elle répond aux besoins de formation des entreprises, structures et associations en s'adaptant aux demandes en cohérence avec les sujets traités par l'Aract.

En 2017 les chargé(e)s de missions de l'association forment sur la prévention des RPS dans le cadre du Document unique, sur la prévention des TMS, sur la mise en oeuvre de l'égalité professionnelle, ...

### > Action collective ou Clusters sociaux

Quelquefois, les problématiques d'amélioration des conditions de travail sont communes à tout un secteur d'activité, à un groupe d'entreprises ou à un territoire.

Dans ce cas, l'Aract Hauts-de-France met son

savoir-faire et sa méthodologie au service de projets collectifs. Ils peuvent prendre plusieurs formes.

- Développement ou participation à des projets en collaboration avec les acteurs institutionnels du territoire
- Conduite d'actions collectives pour une branche professionnelle ou un groupement d'entreprises
- Réalisation d'études régionales

La formation – action est conçue autour d'une pédagogie associant des apports méthodologiques et des appuis individuels dans chaque entreprise. Plus de 80% des entreprises participantes ont mis en place des actions concrètes suite à la formation. Plusieurs d'entre elles poursuivent des échanges sur l'avancée de leurs projets et autres thèmes relatifs à la prévention dans le cadre d'un club interentreprises.

Le cluster social est une formation-action rassemblant 5 entreprises de secteurs variés qui sont accompagnées d'un point de vue méthodologique. Sa spécificité est qu'il s'appuie sur un binôme paritaire, un représentant de la direction et un représentant des salariés, pour participer aux journées de formation collective. L'Aract Hauts-de-France propose régulièrement aux entreprises des clusters sur des thèmes comme la Qualité de Vie au travail, l'Égalité Professionnelle ou la prévention des TMS.

### ➤ Baromètre social

La démarche Gestion des Perspectives Sociales (GPS) est un outil de management pour mesurer la satisfaction des salariés sur quatre grands thèmes :

- l'entreprise
- le travail
- les relations
- les perspectives professionnelles.

Le site GPS ANACT : [www.gps.anact.fr](http://www.gps.anact.fr)

### ➤ Appui aux relations sociales

S'entendre pour résoudre les problèmes au quotidien, s'écouter, se parler, trouver des compromis sur l'organisation du travail, les conditions de travail ... voilà des fonctions dévolues au dialogue social et qui paraissent bien naturelles au plan théorique.

Cependant mettre en place un dialogue constructif entre direction, encadrement, employés et représentants du personnel n'est pas

une évidence dans la pratique.

L'Aract Hauts-de-France propose une intervention spécifique pour les entreprises confrontées à des relations de travail dégradées et à des difficultés relationnelles ne permettant plus l'écoute, le dialogue ou le traitement serein des problèmes.

Intervention : Sa vocation est d'aider les dirigeants, les représentants du personnel et les salariés à rétablir un climat de confiance et à sortir de l'impasse. Cette intervention s'adresse à toutes les entreprises et structures.

Formation : En vue d'optimiser le dialogue social lors de la création d'instances ou dans la perspective de négociation à venir, l'Aract Hauts-de-France propose une offre de formation.

### ➤ Le Fonds d'aide pour l'amélioration des conditions de travail (FACT)

Le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail (Fact) a pour objet de promouvoir et soutenir, au moyen d'une aide financière, versée sous forme de subvention dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre, des projets d'expérimentation sur le champ de l'amélioration des conditions de travail.

Pour télécharger les documents administratifs, rendez-vous sur le site de l'Anact : [www.anact.fr](http://www.anact.fr)

### Nos champs d'intervention :

#### - Organisation du travail :

Conduite de projet  
d'investissement, Télétravail,  
Numérique et travail

#### - Qualité de vie au travail :

Espaces de discussion

#### - Management du travail

#### - Santé au travail :

TMS, RPS, Risques CMR, Maladies  
Chroniques Evolutives

#### - Ressources Humaines :

Absentéisme, Gestion  
Prévisionnelle des Emplois et  
Compétences, Mobilité sécurisée  
inter-entreprises, Gestion des Ages,  
Pénibilité et usure professionnelle

#### - Égalité Professionnelle

#### - Dialogue social

## Des outils au service des entreprises

A partir de ses travaux sur le terrain,  
l'Aract conçoit et diffuse des outils utiles  
aux acteurs de l'entreprise et à ceux qui  
accompagnent leurs transformations :

- ⊗ une lettre trimestrielle  
« Impact »,
- ⊗ des études, guides et plaquettes  
thématiques gratuits,
- ⊗ des e-learning,
- ⊗ des évènements régionaux et  
« Matinales » thématiques,
- ⊗ une lettre électronique mensuelle

**Restez informés de l'actualité des  
conditions de travail en consultant notre  
site**

**[www.hautsdefrance.aract.fr](http://www.hautsdefrance.aract.fr)**



**ARACT HDF  
@ARACTHDF**

# NOUS CONTACTER

## LILLE :

**197, rue Nationale  
59000 LILLE**

**Tel : 03 28 38 03 59**

## AMIENS :

**19, rue Victor Hugo  
80000 AMIENS**

**Tél : 03 22 91 45 10**

**Mail :  
[hautsdefrance.aract@anact.fr](mailto:hautsdefrance.aract@anact.fr)**

